

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

Reconnue d'utilité publique (Décret du 26-09-58)



Contact : Bernard Gomel & Anne-Marie de Kersabiec,
délégués au don du livre
amopa.dondulivre@gmail.com

Le Don du livre évolue avec son temps :

Le Don du livre évolue en fonction des attentes du Monde ; il y a de cela des années, il y avait encore beaucoup de livres d'occasion usagés, des romans peu usités et trop de livres scolaires qui ne correspondaient plus du tout aux programmes de l'Education nationale. Ce temps est révolu et aujourd'hui, plus de 98% des livres sont neufs (mais peuvent comporter des petits défauts de fabrication) et sont de programmes en cours ou très récents.

Les amopaliens qui nous aident de leurs dons de livre ne nous envoient que des livres "à l'état neuf", non jaunies, non tachés et vierges de toute dédicace ou annotation ; nous les en remercions très vivement.

L'AMOPA ne peut se déplacer pour accompagner ses dons, en conséquence, elle s'appuie historiquement sur les Ambassades et Consulats des pays visités, le Rectorat de l'Académie et même sur les sections de l'AMOPA ; ils apportent d'une part leur connaissance du tissu local pour la répartition et d'autre part leur contribution en assumant parfois les charges du dédouanement et de l'acheminement.

Pour cela le Don du livre s'est organisé pour être en mesure de communiquer à ses partenaires, dès que l'annonce de l'arrivée des livres est autorisée, la description de l'envoi et le contenu exact de chacun des cartons qui composent la dotation de chacun.

La collecte de témoignages écrits et photographiques est une absolue nécessité ; en effet, comment le Don du livre pourrait-il améliorer son offre et son organisation s'il ne pouvait recueillir les commentaires des destinataires et de même, comment pourrait-il remercier ses partenaires et ceux qui s'impliquent avec lui s'il ne peut mesurer la pertinence de son action ?

Enfin, le Don du livre communique régulièrement sur le site Internet de l'AMOPA, dans la Revue de l'AMOPA et parfois lors de cérémonies destinées à mettre en lumière les partenaires qui œuvrent pour elle : Une action culturelle doit, pour durer et susciter l'engagement de ses partenaires, être connue et reconnue sinon, elle tombe dans l'indifférence et s'étiole.